

« Je vois mal des ovins et bovins dans des zones complètement sèches »

En mars dernier et pour 6 mois, le député des Hautes-Alpes Joël Giraud (PRG) s'est vu confier une "Mission irrigation" par le Premier ministre.

Jeudi, après deux visites de terrain à Laragne-Montéglin [voir par ailleurs], puis Saint-Maurice-en-Valgodemard, le président de la commission permanente du Conseil national de la montagne était à la préfecture, à Gap. Il y a évoqué la problématique de la ressource en eau en milieu montagnard, cœur de sa mission.

L'irrigation par canal, un rôle fondamental

Parmi les préoccupations de l'élu, « l'irrigation gravitaire. Il y a de moins en moins d'ASA, associations syndicales agréées, qui sont en fonctionnement. Cela entraîne des pertes de biodiversité et des risques naturels ». En exemple, Joël Giraud évoque « un glissement de terrain à Châteauroux-les-Alpes, derrière les anciens bâtiments de l'UCPA [Union nationale des centres sportifs de plein air, NDLR], justement parce que les canaux ne sont plus entretenus. Le bâtiment est devenu invendable. »

Pour le député, l'irrigation par canal joue un rôle fondamental dans l'économie montagnarde : « S'il n'y avait pas d'eau, il n'y aurait pas d'alpage, il n'y aurait pas de prés de fauche et, à partir de là, il n'y



Jeudi en fin d'après-midi, après sa visite de terrain à Laragne-Montéglin et Saint-Maurice-en-Valgodemard, le député Joël Giraud (2^e à g.) était à la préfecture pour exposer la problématique de sa "Mission irrigation". Il y était entouré, de gauche à droite, de Roland Renout, ingénieur général auprès du ministère de l'Agriculture, Étienne Lefebvre, son alter ego auprès du ministère de l'Écologie, et de Martin Guespereau, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Photo Le DLV/D.

aurait pas un certain type d'élevage. Je vois mal des ovins et bovins dans des zones complètement sèches. »

Au cœur, aussi, de sa mission qui a déjà vu passer le parlementaire par les Pyrénées et la Cerdagne, la question des débits réservés, « prélèvements qui sont autorisés en milieu naturel ou pas, puisqu'il peut s'agir aussi de

barrages hydrauliques, pour irriguer des terres ». Et de citer en exemple le sud du département et la vallée de la Durance.

« Malgré les efforts faits par les arboriculteurs, qui ont déjà diminué de moitié leurs prélèvements sur le milieu, la baisse des possibilités de prélèvement interroge quant à l'avenir de cette filière de l'économie montagnarde. » Les pré-

fets peuvent déroger à la règle, mais sera-ce suffisant cette année ? Joël Giraud pose la question.

« Pour l'instant, on peut pas dire que les réserves en eau soient particulièrement abondantes. [...] Le Buëch est à son niveau de juillet. On risque donc, s'il n'y a pas de fortes pluies, qui ne sont pas annoncées, d'avoir des situations d'étiage particulièrement

difficile pour cette filière. » C'est notamment pour répondre efficacement à ces difficultés, déjà présentes, mais surtout à venir, que Joël Giraud a été missionné. Dans le Briançonnais ce vendredi, il poursuivra son « tour de France des zones de montagne sèche » en Corse. Remise du rapport en septembre.

Vincent DANET